



Comment la dette renforce-t-elle l'oppression des femmes?

Par [Christine Vanden Daelen](#)

Mondialisation.ca, 08 mars 2017

cadtm.org 6 mars 2017

Thème: [Droits des femmes](#), [Économie](#), [Pauvreté et inégalités sociales](#)

Photo : Steve Snodgrass (Flickr - CC)

La dette n'est nullement neutre du point de vue du genre. Bien au contraire, elle constitue un obstacle colossal à l'égalité entre les hommes et les femmes à l'échelle mondiale. Les mesures macroéconomiques qui lui sont associées sont sexuées tant dans leurs caractéristiques que dans leurs effets. Partout, elles imposent les pires régressions sociales aux populations les plus fragilisées, les plus pauvres, et donc majoritairement aux femmes. Les plus vulnérables (les mères célibataires, les femmes jeunes, âgées, migrantes, sans emploi, les femmes provenant d'une minorité ethnique, du milieu rural ou encore ayant été victimes de violences) d'entre elles sont les plus pressurisées pour voler au secours des profiteurs de la dette. Tout comme les plans d'ajustement structurel (PAS) appauvrissent et exténuent les femmes du Sud depuis plus de 30 années, les plans d'austérité saignent désormais celles d'Europe. Les mêmes mécanismes découlant d'une même idéologie néolibérale sont partout à l'œuvre. Privatisations, libéralisations, restrictions budgétaires au menu des politiques néolibérales justifiées par la dette sabrent les droits sociaux des femmes, accentuent leur pauvreté, durcissent et aggravent les inégalités entre les sexes et sapent les conquêtes féministes.

Des pertes d'emplois et de revenus nets pour les femmes

Partout sous l'effet de la crise de la dette, le taux de chômage des femmes augmente. En Europe, l'emploi devient de plus en plus inaccessible particulièrement pour les jeunes femmes des pays les plus touchés par la crise de la dette [\[1\]](#). Dans les pays du Sud, beaucoup de femmes perdent leur emploi suite aux licenciements massifs imposés à la fonction publique par les Institutions financières internationales (IFI) mais pas uniquement... L'application d'autres mesures structurelles des PAS telles que la dévaluation de la monnaie locale, le tout à l'exportation ou encore la libéralisation du commerce mondial, en éloignant les femmes du monde du travail rémunéré ou en les propulsant dans un salariat proche de l'esclavage [\[2\]](#) participent à faire de leur autonomie économique un objectif toujours plus insaisissable [\[3\]](#).

Lorsqu'elle ne condamne pas directement les femmes au chômage, la crise de la dette lamine leurs revenus. De fait, l'une des principales variables d'ajustement du « système-dette » consiste à réduire salaire et temps de travail des employé-e-s du secteur public composé majoritairement de femmes. Ces diminutions salariales entraînent un tel manque à gagner pour les femmes employées dans le secteur formel (et plus spécifiquement dans la

fonction publique) qu'afin de joindre les deux bouts, elles doivent le plus souvent prendre au minimum un second voire un troisième travail mais cette fois-ci souvent dans le secteur informel où règne l'arbitraire et l'exploitation à outrance ou elles se trouvent acculées à alterner, comme en Angleterre, leur temps de travail avec celui de leur conjoint : alors que l'un-e travaille de jour, l'autre travaille de nuit pour éviter de devoir allouer une partie de leurs revenus à la garde des enfants.

Les femmes âgées ne sont pas épargnées par les politiques de la dette, loin de là. Alors qu'elles ont travaillé toute leur vie, elles sont de plus en plus nombreuses à vivre l'enfer d'une vieillesse démunie. Dans les pays où des pensions existent, leur montant est sans cesse diminué tandis que l'âge de la retraite pour les femmes est simultanément retardé [4]. Les retraitées deviennent inexorablement l'un des groupes les plus exposés au risque de pauvreté. En 2015, pas moins de 16 % d'entre elles vivent sous le seuil de pauvreté en Union européenne [5]. Ce pourcentage grimpe jusqu'à pas moins de 23 % [6] lorsqu'elles vivent seules.

En comprimant constamment les revenus des femmes, PAS et austérité alimentent un indicateur important des inégalités structurelles hommes-femmes : partout sur la planète l'écart salarial augmente. Selon les dernières estimations de l'OIT (2016), les femmes à l'échelle mondiale gagneraient en moyenne 77 % du salaire masculin [7].

Outre le saccage de l'emploi féminin et la destruction des revenus des femmes, la crise de la dette encourage également la précarisation généralisée de l'emploi féminin. Elle est accentuée par la forte déréglementation du marché du travail et la désagrégation du droit syndical. Pour les femmes, cette remise en cause du droit du travail se solde par un renforcement considérable de leur exploitation. Ainsi, progressivement, le travail précaire, flexible et informel des femmes constitue du Sud au Nord de la planète davantage la norme que l'exception. Or, non seulement ce sont précisément ces emplois-là qui sont les premiers supprimés en cas de licenciement mais en plus, ils ne permettent pas ou peu aux travailleuses d'accéder à la protection qu'offre la législation du travail et la sécurité sociale. En outre, le fait que l'égalité entre les sexes n'apparaisse plus comme une priorité pour les gouvernements encourage les employeurs à recourir en toute impunité à des pratiques illégales comme le licenciement de femmes enceintes ou après leur congé de maternité. Ainsi partout sur la planète, au nom du remboursement de la dette publique, les femmes travaillent plus pour gagner moins dans des conditions de travail fortement dégradées.

Là où elle se manifeste, la crise de la dette est bel et bien synonyme de précarisation financière, physique et psychologique du travail des femmes, d'augmentation de leur pauvreté et de perte d'autonomie financière, élément fondamental de toute réelle émancipation des femmes. De plus, les politiques d'austérité, en pénalisant le droit à l'emploi rémunéré des femmes et en les obligeant rester confinées à la sphère privée pour y endosser leur rôle dit « traditionnel » de mère et/ou d'épouse au foyer, sont de puissantes courroies de réactivation d'une idéologie patriarcale, conservatrice et sexiste.

Les femmes au cœur de la destruction de la protection sociale

Au nom des économies à réaliser pour gérer la « crise de la dette », là où ils subsistent, les budgets de protection sociale connaissent des restrictions draconiennes : diminutions des allocations de chômage, des allocations sociales, des aides aux familles, des allocations de maternité, des prestations aux personnes dépendantes, etc. Ces coupes affectent particulièrement les femmes dans la mesure où, parce qu'elles assument encore le rôle de

responsables principales de la famille et sont souvent précaires financièrement, elles sont plus dépendantes des allocations sociales que les hommes.

Politiques familiales et programmes promouvant l'égalité des genres sont des cibles privilégiées des politiques d'austérité. Les services de soins pour les enfants et personnes à charge deviennent de moins en moins abordables, adéquats, accessibles et leur qualité se dégrade. Nombre de femmes se voient dès lors contraintes soit de diminuer leurs heures de travail rémunérées soit de carrément abandonner le marché de l'emploi pour pouvoir prendre en charge leur travail reproductif. Les associations de promotion des femmes se trouvent elles aussi dans l'œil du cyclone des restrictions budgétaires. Leurs subventions ne cessent de diminuer lorsqu'elles ne sont pas tout simplement supprimées.

On constate à quel point le « système-dette » met ainsi en danger les acquis des combats féministes, renforce les stéréotypes existants de l' « homme gagne-pain » et de la « femme au foyer » et comment il ambitionne de faire porter le prix de la crise principalement aux femmes.

De l'État social à la « Mère sociale »

L'austérité est une attaque en règle contre les services publics : services sociaux, santé, éducation, énergie, transports, infrastructures... Tout y passe ! Tous sont réduits, supprimés, privatisés ou leurs frais d'utilisation augmentent considérablement. Cette mise à mort de l'État social touche en premier lieu et triplement les femmes. Étant majoritaires dans la fonction publique, elles sont les principales victimes des licenciements massifs qui lui sont imposés. Les femmes sont également les premières usagères des services publics. Leur participation au marché du travail dépend de services à l'enfance accessibles, elles ont plus recours aux soins de santé pour elles-mêmes (soins gynécologiques, liés à la grossesse, à la maternité mais aussi à une espérance de vie plus longue,...) ou pour leurs proches, elles utilisent plus les transports publics, etc. Enfin, ce sont elles qui doivent, via une augmentation de leur travail non rémunéré et invisible, assurer les tâches de soins et d'éducation délaissées par la fonction publique. On assiste ainsi à une véritable substitution des rôles et des responsabilités essentielles de l'État vers le privé et donc singulièrement vers les femmes, les empêchant de participer pleinement à toutes les sphères de la vie. Au nom de la dette publique, une translation a lieu : du concept d' « État social » on passe à celui de « Mère sociale ». Et ce gratuitement, pour réduire les dépenses, rembourser les banquiers et payer la dette : elle n'est pas belle la crise ?

Les dommages causés de par le monde aux droits sexuels et reproductifs des femmes résultent également en grande partie des politiques de la dette. Alors qu'ils permettent aux femmes d'exercer un contrôle sur leurs propres corps et dès lors, sur leur vie, austérité et PAS diminuent les financements des structures permettant de les garantir. Partout, toujours moins de subsides publics sont attribués à la prévention du VIH, aux IVG, aux planning familiaux, aux services de santé pré et postnataux et aux soins de santé préventifs des femmes. Les maternités et centres de gynécologie sont généralement les premiers services hospitaliers à être supprimés au nom des économies à réaliser pour rembourser la dette. Relevons également que dans les pays où elle a été conquise de hautes luttes, l'autodétermination reproductive des femmes est sans cesse attaquée [8]. Ainsi, en entravant (lorsqu'ils existent) les droits sexuels et reproductifs des femmes, la dette n'annihile pas seulement la liberté des femmes de choisir quel type de vie elles veulent mener et à quel moment mais elle renforce simultanément des courants de pensées

réactionnaires pour lesquels les femmes sont avant tout des mères et de préférence des mères au foyer.

Les politiques de la dette mènent à une usure généralisée des femmes. Minées par l'impact psychologique d'une pauvreté s'amplifiant, une santé se dégradant sans cesse sous le poids de trop de labeur et le stress induit par l'obligation d'assumer de multiples rôles, les femmes des classes populaires n'ont plus de temps pour souffler, s'occuper de leur propre personne ou pour participer aux affaires publiques. Cependant, alors qu'elles supportent les pires conséquences de la dette, les femmes sont les véritables créancières au niveau national et international. Elles sont titulaires d'une énorme dette sociale. Sans leur travail gratuit de production, de reproduction et de soins aux personnes, nos sociétés périliteraient tout simplement ! Ce n'est dès lors nullement un euphémisme que de déclarer que l'illégitimité de la dette est encore plus criante lorsqu'on est une femme. Dette et émancipation des femmes sont parfaitement antinomique. Tout véritable processus émancipatoire implique de lutter contre ce système dette qui, de concert avec le patriarcat, asservit les femmes et les empêche de jouir de leurs droits les plus fondamentaux. C'est pourquoi, partout dans le monde, les mouvements féministes refusent cette logique mortifère, travaillent à renforcer leurs convergences et s'engagent sur le terrain de la lutte contre la dette illégitime, contre les Institutions Financières Internationales et plus largement, contre le système néolibéral.

Christine Vanden Daelen

Notes

[1] En Grèce, en 2016, 55,9 % des femmes de moins de 25 ans sont sans emploi tandis qu'en Espagne, 47 % des jeunes femmes partagent cette réalité. [Eurostat, chômage par âge et par sexe](#).

[2] Suite à ces mesures une nouvelle fraction de travailleuses a intégré le salariat industriel ou agricole dans des conditions de travail détestables et pour des salaires de misère. Nombre d'entre elles n'ont pas eu d'autre choix pour survivre que de rejoindre les usines en zones franches (*maquiladoras*) où les législations du travail sont suspendues ou inexistantes et règne l'exploitation à outrance, le tout dans un dans un contexte de violence exacerbé contre les femmes.

[3] Pour plus d'informations sur l'impact de ces ajustements structurels sur les revenus des femmes des pays du Sud voir : Christine Vanden Daelen, « [La dette, les PAS : analyse des impacts sur la vie des femmes](#) ».

[4] En Autriche, depuis 2014, les femmes, au lieu d'arrêter de travailler à 57 ans doivent attendre leurs 60 ans. De manière similaire, en Italie, depuis 2012, les femmes doivent continuer à trimer jusqu'à leurs 66 ans avant de pouvoir toucher leur retraite. Voir : « [Cosapreveve la RiformaFornero](#) ».

[5] Eurostat, [Taux de risque de pauvreté par seuil de pauvret, âge et sexe](#) - enquête EU-SILC.

[6] United Nations, « [The world's women 2015, Trends and statistics](#) ».

[7] OIT (2016), « [Les Femmes au Travail, Tendances 2016](#) ».

[8] En Espagne, en 2014, il a bien failli ne plus exister. Sans les manifestations massives de rue et la solidarité internationale, les femmes de ce pays ne pourraient plus pratiquer l'IVG. Donald Trump signe en janvier 2017 un décret interdisant le financement d'ONG américaines qui soutiennent l'avortement.



Christine Vanden Daelen_ Permanente au CADTM Belgique

La source originale de cet article est cadtm.org

Copyright © [Christine Vanden Daelen](#), cadtm.org, 2017

Articles Par : [Christine Vanden Daelen](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site Mondialisation.ca sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de Mondialisation.ca en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

Mondialisation.ca contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca